

# RESONANCE SANTE

**Bulletin d'information des Réseaux Ville-Hôpital  
REVIH 73 (prise en charge du VIH et des hépatites), S.T.S (Santé-Toxicomanies-Savoie)  
et Réseau Santé-Précarité  
Numéro 4 - MAI 2004**

## Sommaire

Edito .....	P. 1
Echo des réseaux .....	P. 2
Sensibilité du mois .....	P. 3
Bloc-notes .....	P. 4

## Comité de rédaction :

Dr C. BOUCHET  
Dr B. De GOER  
A.-F. GRANGE BERNARD  
V. MORALES  
Dr O. ROGEAUX  
L. TORCHIO  
Dr J.-L. VIGNOLLE

## EDITO

Ce 4<sup>ème</sup> numéro de la revue Résonance Santé est axé autour du réseau Santé Précarité, et plus particulièrement sur la réflexion permettant d'avancer dans le partenariat entre personnes en difficultés et professionnels.

Les études de santé publique ont bien démontré que le premier facteur de mauvaise santé est la catégorie sociale. Réduire les inégalités sociales de santé est l'objectif du Réseau Santé Précarité. Dès lors, il n'est pas possible d'avancer sans travailler en étroite collaboration entre le secteur sanitaire et le secteur social, mais également sans se préoccuper de l'avis et de la participation des personnes directement concernées. Nos réseaux s'en préoccupent : le travail avec les personnes en appartement thérapeutique, le groupe de parole autour de l'hépatite C, ou la soirée de REVIH le 6 mai dont les intervenants seront des personnes atteintes par le VIH, en sont des exemples.

Le réseau Santé Précarité travaille donc dans ce sens, même si c'est plus facile à exprimer qu'à mettre en œuvre. L'article du mois montre bien notre difficulté à passer l'acte.

Mais ce Résonance se veut positif, car non seulement la réflexion avance, mais la mise en œuvre ne fait que débiter !

*Docteur Bruno DE GOER*

## 1<sup>ERE</sup> RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DES PERMANENCES D'ACCES AUX SOINS DE SANTE RHONE-ALPES

Plus d'une centaine de professionnels des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de Rhône Alpes se sont retrouvés à Chambéry ce jeudi 5 février 2004 pour échanger leurs idées et dynamiser leurs actions. **Objectif : améliorer la santé des personnes en grandes difficultés sociales.**

En Rhône-Alpes, de nombreuses initiatives ont permis d'avancer des réponses diversifiées en fonction des hôpitaux pour s'adapter aux réalités locales. Cette journée, co-organisée par le Centre Hospitalier de Chambéry, la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de Rhône-Alpes, la DDASS de la Savoie et la Société Régionale de Santé Publique (S.R.S.P), a permis de nombreux débats autour des leviers à développer pour surmonter les difficultés liées au public, mais aussi aux institutions. Des ateliers ont permis de multiples échanges, dont l'un autour de la construction du partenariat.

Des actes de cette journée vont être édités par la SRSP.

Centre Hospitalier - Hôtel Dieu - BP 1125-73011 CHAMBERY cedex  
Adresse e-mail : [resonance.sante@wanadoo.fr](mailto:resonance.sante@wanadoo.fr)

REVIH 73	Tel. 04 79 96 58 25	Fax 04 79 96 58 27
STS :	Tel. 04 79 69 73 75	Fax 04 79 69 09 43
Santé Précarité :	Tel. 04 79 96 51 06	Fax 04 79 96 51 71

# Echo des réseaux...

## DE LA BONNE OBSERVANCE DU TRAITEMENT ANTIRETROVIRAL ...

**Février 1998** : cela fait maintenant deux ans que la personne séropositive bénéficie de multithérapies pour lutter contre le virus du SIDA. Le traitement est le plus souvent efficace : les CD4 remontent, la charge virale baisse jusqu'à devenir indétectable, le nombre de décès diminue. Tout va bien alors ?

Et pourtant, qu'il est difficile de prendre correctement ce traitement avec sa kyrielle d'effets secondaires...

C'est alors que sur l'hôpital de Chambéry se crée une consultation de soutien au traitement pluridisciplinaire composée de 4 partenaires : une infirmière, une psychologue, une diététicienne et ... le patient. Plus qu'une consultation, ce dispositif va permettre au patient d'échanger avec cette équipe non prescriptrice et d'aborder les sujets qui, de près ou de loin, sont en lien avec le traitement. Cette consultation est, à ses débuts, une aide ponctuelle lors à l'instauration du traitement ou lors d'un « accident de parcours ».

**6 ans plus tard** : qu'en est-il de la personne séropositive et de ce dispositif face à cette question de l'observance ?

Les traitements sont toujours là, plus diversifiés, et certes peut être moins lourds en nombre de comprimés depuis l'apparition de nouvelles classes thérapeutiques mais les effets secondaires sont toujours présents et une certaine lassitude s'installe (effets secondaires physiques visibles, mais aussi conséquences psychiques).

Des liens entre les soignants et les patients se sont créés du fait de la chronicisation de la maladie.

Le suivi au long cours a maintenant lieu au sein de l'hôpital de jour (nouvellement restructuré). Il permet de prendre soin du patient dans une approche plus globale. Certains patients s'autorisent plus facilement à dire qu'ils ne prennent pas bien leur traitement, à réfléchir avec les partenaires du soin à des aménagements personnalisés, à demander des vacances thérapeutiques, voire même à

envisager une éventuelle chirurgie esthétique pour réparer les dégâts causés par les traitements.

Une certaine confiance peut s'installer. L'accompagnement pluridisciplinaire s'élargit parfois à d'autres partenaires (travailleurs sociaux, chargés du maintien à domicile...) et il reste toujours possible de rencontrer la psychologue seul si besoin.

Quand il n'y a pas de réelle urgence à traiter, on accompagne le patient dans son cheminement vers une adhésion thérapeutique à ce traitement qui sera prochainement le sien et pour longtemps.

L'équipe de soutien au traitement et les prescripteurs ont appris à s'adapter à la personne séropositive afin que celle-ci prenne le temps de s'approprier un projet thérapeutique.

Face à la chronicité de la maladie, une vigilance s'impose pour rester à l'écoute, créatif et tolérant dans le partenariat soignant/soigné.

## La Savoie continue à avancer dans le domaine de la prévention des risques autour du tatouage et du piercing...

Depuis plusieurs années, l'association REVIH 73, avec d'autres partenaires, travaille avec les professionnels du tatouage et du piercing pour essayer d'aller vers de meilleures pratiques. Pour cela, différentes rencontres et formations ont eu lieu ces dernières années. Ceci a abouti au mois de décembre 2003 à l'officialisation d'une charte de bonnes pratiques du tatouage et du piercing. Ce document a été signé par différents professionnels dans le département. Ceci constitue un engagement du tatoueur ou du pierceur pour respecter une meilleure information du client, des pratiques sécurisées, une réduction maximum des risques. Ces chartes sont affichées dans les studios.

En parallèle, des visites sont effectuées par l'équipe de REVIH 73 pour s'assurer qu'il n'y ait pas de discordance entre les termes de la charte et les pratiques appliquées. Si globalement les pratiques apparaissent correctes, un autocollant est apposé.

En parallèle la DDASS effectuera des visites de conformité.

A l'heure où il n'existe actuellement aucun texte réglementaire relatif à cette profession à l'échelon national, cette initiative originale en Savoie est à souligner. Une information auprès des professionnels de santé et du grand public dans ce domaine est bien entendu à maintenir.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir les termes de la charte, vous pouvez vous adresser à l'association REVIH 73.

Pour le CIDAG itinérant, la saison 2004 vient juste de s'achever, et si cette année nos efforts ont surtout concerné la Tarentaise, une piste se profile à l'horizon des années 2005-2006 pour une intervention en Haute Maurienne, à suivre donc !

Si globalement sur les 8 stations concernées en Tarentaise, le nombre total de personnes venues nous rencontrer reste stable, le contenu des entretiens s'est sensiblement élargi à

la prévention et au dépistage des IST autres que VIH et Hépatites B et C, aux problèmes de contraception, de consommations de produits divers et variés... D'où l'idée de développer encore plus le partenariat avec les autres acteurs de santé intervenant auprès des personnes travaillant en saisons ; des contacts sont pris en ce sens pour la prochaine campagne.

Pour tout renseignement, contacter Mme le Dr. Christiane BOUCHET au 04 79 96 58 47

Ca y est ! L'équipe de la PASS de l'hôpital de Chambéry se renforce d'un mi-temps infirmier : Christiane BEGET a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2004. Coordination du Point Santé, consultations à la PASS, formations... nombreuses sont ses missions.

# Sensibilité du mois

## DANS QUELLES CONDITIONS LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS PEUVENT-ELLES ÊTRE RECONNUES COMME PARTENAIRES ?

*Pour le développement de ces différents éléments, vous pouvez demander un texte complet auprès du secrétariat de la PASS, qui devrait également paraître dans les actes de la 1<sup>ère</sup> Rencontre Régionale des PASS de Rhône Alpes édités par la Société Régionale de Santé Publique.*

La construction du partenariat avec les personnes en grandes difficultés est incontournable dès lors que l'on se situe comme acteur de lutte contre la misère et l'exclusion. Dans une dynamique différente (mais complémentaire) qui est celle des groupes de parole, les personnes en difficultés peuvent-elles être de réels partenaires par exemple dans le cadre de la formation des professionnels ?

Le Centre hospitalier de Chambéry a

représenté le monde de la santé dans le programme expérimental Quart Monde Partenaire\*, montrant que les PASS peuvent avoir un rôle de recherche autour d'actions novatrices dans la lutte contre les exclusions. Ainsi, des conditions pour que les personnes en difficultés soient reconnues comme partenaires à part entière ont été identifiées :

Il faut d'abord que les professionnels aient la certitude que les personnes en situation d'extrême pauvreté ont un savoir à partager avec la société (dit savoir d'expérience) ; qu'ils reconnaissent que ce savoir est nécessaire. Ainsi, les acteurs doivent être des co-chercheurs, des co-formateurs dans tous les domaines de la formation. Une telle attitude commune, soutenue par des moyens pédagogiques et méthodologiques permet de rétablir l'égalité entre les groupes d'acteurs différents (professionnels et personnes en difficultés), de se mettre d'accord sur la mise en place de l'ensemble du processus.

Par ailleurs, les acteurs ne doivent pas être isolés : les professionnels de l'intervention sociale font parti d'un groupe avec leurs collègues et sont mandatés par leurs institutions, les personnes en situation de pauvreté doivent être issues d'un groupe pour qu'elles puissent s'exprimer dans un climat de confiance. Ce groupe les soutient et légitime alors leur prise de parole.

Ainsi, pour permettre un partenariat efficace et respectueux autour d'un projet, il convient de mettre en place des critères de recrutement des acteurs désireux de s'impliquer dans un tel partenariat, de veiller à ce que l'indépendance entre les participants soit assurée, de prévoir une indispensable équipe pédagogique.

\* « *Le Croisement des pratiques* » Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble - Groupe de recherche action-formation Quart Monde Partenaire - Edition Quart Monde - 11 €

## 29 personnes se sont retrouvées en février dernier autour du thème

### L'EXPRESSION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS SOCIALES : QUELLE PLUS VALUE ?

Différentes expériences ont été relatées ayant comme point commun le regroupement de personnes en difficultés sociales afin de les soutenir dans leur expression.

Un groupe sur l'île de la Réunion (coordonné par un assistant social d'un hôpital), un groupe de Chambéry (dans le cadre du RMI) et un groupe au sein de l'Espace Solidarité pour des personnes en situation de très grande précarité sociale. D'autres expériences ont également été rapportées (Art thérapie dans le cadre d'un CHRS, groupe alcool à Chambéry...). Toutes ces expériences ont pour objectif de sortir de la solitude, de permettre aux personnes de se réapproprier un projet de vie, de s'autonomiser, et d'intégrer divers groupes au sein de la société (seul le groupe de parole de l'Espace Solidarité est un peu différent dans le sens où il s'agit ici de prémisses d'une reconstruction du lien social).

Les débats ont été très riches autour des solutions qui sont trouvées par les groupes eux-mêmes, les professionnels apportant éventuellement des éclaircissements ; sur la différenciation entre les groupes d'usagers issus de la loi de 2002 (ayant pour objectif d'avoir une parole sur l'organisation des structures) et les groupes de parole (travaillant plus dans « ce que je suis aujourd'hui et ce que je vais être ») ; sur des appuis législatifs qui permettent la mise en place des groupes de parole quand l'institution serait plutôt réticente. ..

Ont également été discutés l'intérêt et les risques de créer des groupes de parole visant la transformation sociale. \*

La non invitation à cette soirée des personnes faisant partie de groupes de parole a été soulevée : mais pourquoi est-il si difficile d'inclure des personnes en difficultés dans nos réflexions autour du soutien que l'on pourrait leur apporter ? Le débat reste ouvert.

Résonance a alors proposé que des personnes concernées écrivent elles-mêmes un article autour de ce sujet : il s'agit du groupe de parole issu du RMI à Chambéry, article qu'elles ont travaillé et signé collectivement. Nous les remercions pour cet apport, et nous espérons pouvoir avancer dans un véritable partenariat égalitaire pour les mois et années à venir.

\* A ce sujet, nous vous recommandons la lecture du Mémoire de DESS de Ludovic DE LALAUBIE intitulé : « L'Action collective visant la transformation sociale—un nouveau référentiel de l'action sociale ? » (Université Pierre MENDES-FRANCE—GRENOBLE II—Promo 2000—2002) disponible au Secours Catholique.

# bloc notes

Thème	Dates	Lieu
Assemblée Générale de REVIH 73	3 Juin 2004	Salle des Fêtes de Montmélian
« Quelles pratiques, quels pouvoirs en jeu, pour quels changements dans un paysage de santé en pleine évolution ? »	Institut Renaudot 01 48 06 67 32 11-12 juin 2004	Mulhouse
« Incitation et accompagnement au dépistage des hépatites B et C des populations en situation de précarité ».	Public : Travailleurs sociaux 15 Juin 2004	Hostellerie des Comtes de Challes - Challes-les-Eaux
Journée Nationale du don d'organe « Aspects médicaux et éthiques de la greffe d'organe »	Intervenants : Professeur BLIN Professeur BOILLOT 22 Juin 2004 à 20 h	Salles des Conventions Chambéry

## Espace Réso-lu

### LA PLUS VALUE D'UN GROUPE D'EXPRESSION

*Par Sandrine, Gérard, Hanidi, Nadine, Michel, Richard, Ahmed, Bernard, Alain, Laxhar, Linda.*

Quels sont les intérêts de participer à un groupe de parole intitulé « de la parole à l'action » ? C'est un groupe qui se réunit une fois par semaine pendant 1 heure et demi, animé par une psychologue du Centre Hospitalier Spécialisé et une assistante sociale référent R.M.I du Conseil Général. Une moyenne de 10 personnes y participe régulièrement.

Au début, l'idée de venir à un groupe n'est pas toujours bien reçue par les intéressés. Certains vivent cela comme une « insistance » d'autres viennent « de bon cœur ». Les premières fois sont toujours vécues avec réticence : « l'autre me veut-il vraiment du bien » en parlant du professionnel ?

Pourquoi on m'a décidé à venir ? « J'avais envie de dire non parce-qu'on pense d'abord les gens négatifs, puis on rencontre une atmosphère de gentillesse, de camaraderie, une forme de socialisation agréable, un peu comme une seconde famille pour nous ». « Il y a un respect de la vie et de la parole de chacun, on apprend à être attentif à l'autre ». A travers les différents thèmes abordés, « on entend le vécu d'un autre et on arrête la plainte sur soi-même ». Les thèmes abordés ne sont pas imposés mais choisis par le groupe. Ainsi, on découvre et on apporte des idées liées à la culture de chacun (Comores, pays du Maghreb, Sicile, Québec, France...). « Le travailleur social nous écoute et il n'y a pas de jugement sur nous ».

Participer à un groupe est une façon de lutter contre l'isolement, de sortir de chez soi, de créer des liens :

« C'est un petit espoir de reprendre confiance en soi »

« Dans ce climat de confiance, on se réapproprie la parole »

« C'est comme une résurrection pour soi-même. Ça atténue nos impasses, nos échecs. Ça devient plus vivable, on s'accepte mieux, on se ressource ».

« Ça m'a changé au niveau caractère, je suis moins renfermée, moins isolée, moins à l'écart des autres. Ça été un redémarrage dans ma vie ».

« L'ennui et le doute (interrogations, incertitudes) s'estompent et ça amène des échanges nouveaux avec nos proches ».

« Ceci m'a permis de prendre confiance dans ma parole et d'oser me présenter par la suite chez un employeur ».

Le groupe nous informe sur d'autres actions collectives (l'atelier Mieux Etre, l'action Romain, l'action santé de Chambéry Métropole, le bistrot le Passage, initiation à Internet...). On visionne des films avec débats.

« On favorise des envies, envie de s'investir, de faire quelque chose d'autre » (exemple : faire du bénévolat, rechercher à nouveau un emploi...).

Au cours des rencontres, « la crainte à l'égard de la présence du psychologue disparaît ainsi que l'appréhension et la peur d'être jugé ». L'approfondissement des thèmes permet de nous « recentrer, de travailler une idée et ça se ressent dans notre quotidien ».

C'est un moment de convivialité, on partage un plaisir et surtout « on prend part à une action avec les autres ».

*Cet espace vous est réservé, vos réactions et commentaires sont les bienvenus...*

*D'autres exemplaires de ce bulletin sont à votre disposition au sein de l'association, n'hésitez pas à nous en demander...*

*A très bientôt pour le N°5 qui abordera le thème des hépatites...*